

# SYNTHÈSE DE DOSSIER

**DURÉE DE L'ÉPREUVE : 3 HEURES.**

## INSTRUCTIONS

Le traitement de l'épreuve doit s'appuyer uniquement sur les seuls documents fournis

### **PARTIE 1 :**

Donner un titre au dossier documentaire dans la limite maximale de 15 mots  
(2 points)

### **PARTIE 2 :**

Elaborer un plan à partir du dossier documentaire sans rédiger ni introduction ni conclusion  
(2 points)

### **PARTIE 3 :**

Répondre succinctement aux trois questions suivantes  
environ 10-15 lignes par question  
(2 points chacune, soit un total de 6 points) :

- 1/ En quoi les jeux d'argent en ligne se distinguent-ils des jeux d'argent traditionnels ?
- 2/ Quel est le poids économique et financier de l'industrie des jeux d'argent ?
- 3/ Comment expliquez-vous l'engouement croissant pour les jeux d'argent ?

### **PARTIE 4 :**

#### **Faire une synthèse**

Concise, objective et ordonnée entre 450 et 500 mots, introduction et conclusion comprises.

Le candidat mettra dans la marge un signe \* après chaque groupe de 50 mots  
(10 points avec variation de + ou -2 points pour l'orthographe).

## SOMMAIRE BIBLIOGRAPHIQUE

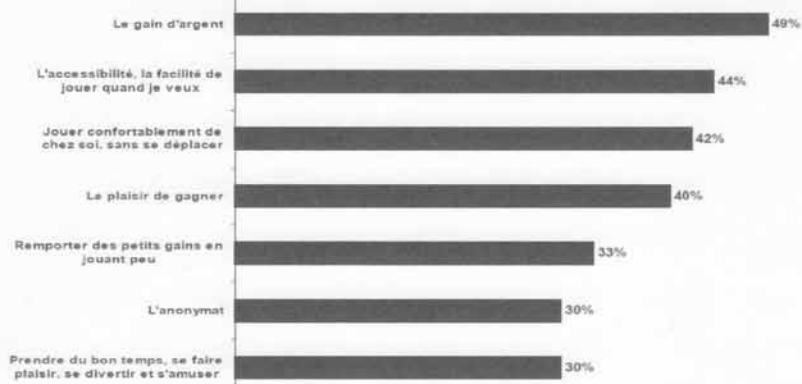
Sondage IPSOS-MediaCT sur les paris en ligne - Juin 2009	p.35
« Plus de taxes en 2011 grâce aux casinos en ligne ! », 8/10/2010, casino-platinum.com	p.37
« Jeux d'argent en ligne. Davantage de joueurs accros ? », <i>Le Télégramme</i> , 5/6/2010, letelegramme.com	p.38
« Lucien Barrière mise sur l'étranger pour contourner la crise des casinos en France », Jean-Michel Normand, <i>Le Monde</i> , 17/9/2010, lemonde.fr	p.40
« La migration vers l'offre légalisée de paris en ligne fonctionne », <i>Libération</i> , 9/7/2010, Interview de Jean-François Vilotte, président de l'autorité du jeu sur Internet, liberation.fr	p.41
« Poker : le jeu en ligne entraîne plus de dépendance potentielle », Cordélia Bonal, <i>Libération</i> , 29/6/2010, liberation.fr	p.43
« L'Hexagone pris par le démon du jeu », <i>France-soir</i> , 10/01/2010 francesoir.fr	p.45
« Jeux d'argent et de paris en ligne : comment protéger les enfants ? », Entretien avec Olivier Gérard, 12/06/2010, Vosquestionsdeparents.fr	p.47
« La folie des jeux d'argent », dessin de Vidberg, <a href="http://vidberg.blog.lemonde.fr">http://vidberg.blog.lemonde.fr</a>	p.48

## Sondage Ipsos MediaCT sur les jeux en ligne (juin 2009)

Ipsos

### Motivations pour parier de l'argent (paris sportifs ou autres)

Base : 195



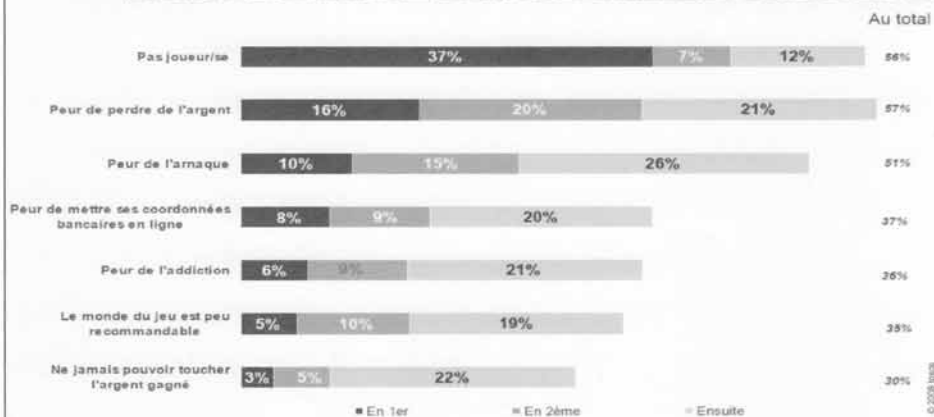
© 2009 Ipsos

Jeux d'argent en ligne

Ipsos

### Freins à jouer ou parier de l'argent en ligne

Base : 1201



© 2009 Ipsos

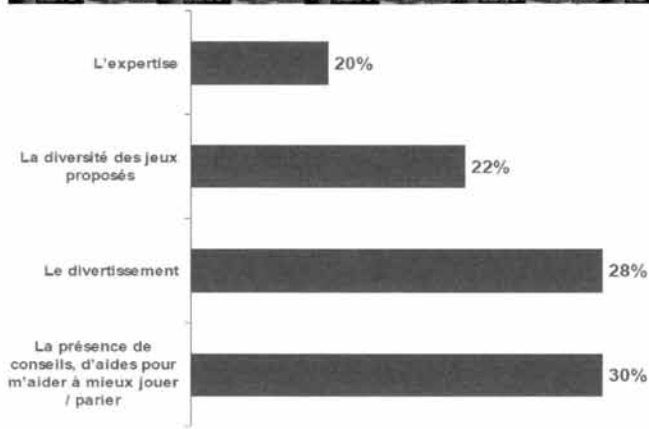
Jeux d'argent en ligne

Ipsos MediaCT



Base : 1507

## Attentes vis-à-vis d'un site de jeux d'argent en ligne



© 2011 Ipsos

Jeux d'argent en ligne

Ipsos MediaCT

<http://www.ipsos.fr>

## **Plus de taxes en 2011 grâce aux casinos en ligne !**

8 octobre 2010

Le gouvernement français a récemment annoncé dans un communiqué de presse le nouveau budget 2011. D'après le gouvernement, les casinos « en dur » continueront de rapporter beaucoup d'argent dans les caisses de l'état avec des prélèvements qui sont estimés à 713.7 millions d'euros pour 2011, mais avec un très fort recul par rapport à 2010 où les recettes budgétaires sont estimées à 743 millions d'euros pour 2010, soit un recul de plus de 4% des prélèvements.

Recul des taxes pour les jeux d'argent pour 2011 ?

Pas tout à fait, si l'on en juge les estimations du gouvernement. En réalité, le gouvernement table même sur une légère hausse des prélèvements dans le secteur des jeux d'argent. D'après le gouvernement, le secteur des jeux de casino en ligne devrait rapporter beaucoup plus d'argent que sur l'année 2010 avec un volume global des prélèvements estimé à 3.3324 milliards d'euros, contre des recettes estimés à seulement 3.276 milliards d'euros. En à peine une année, le gouvernement table sur une hausse des recettes fiscales de près de 50 millions d'euros, de quoi largement compensé la baisse d'activité constatée dans les casinos en dur.

Mais comment expliquer cette forte hausse de l'activité ?

Malgré le contexte économique actuel qui reste globalement catastrophique, le marché des jeux d'argent en France s'en sort la tête haute ! Et ce n'est sans doute pas pour rien ! Alors que de nombreux secteurs économiques sont en berne, avec des pertes d'emplois constatés, les jeux d'argent en ligne connaissent une très forte hausse de leurs activités. Avec la légalisation des jeux d'argent en ligne avec l'autorité de régulation des jeux d'argent en ligne (ARJEL), de très nombreux casinos se sont lancés dans l'aventure et cherchent désormais à se promouvoir sur le marché français en utilisant des modes de communication plus conventionnels tels que une campagne publicitaire à la télévision, une campagne à la radio,... Des modes de communication qui ont notamment pour objet d'inciter un très large pan de la population à venir s'initier aux joies des jeux d'argent en ligne.

Les produits brut des jeux de la FDJ [ Française des Jeux] progressent très nettement de près de 80 millions d'euros sur l'année 2011 à 1.887 milliard d'euros contre 1.807 milliard d'euros.

Des recettes fiscales qui seront également positivement affectées par la légalisation du Poker en ligne, ainsi que les paris sportifs. Deux nouvelles activités qui contribuent très fortement au développement des recettes fiscales, pour un montant de 130 millions pour les paris sportifs et 60 millions pour le Poker.

Juste un secteur reste encore très fortement orienté à la baisse en raison de l'alignement des taxes du secteur « en dur » sur le secteur en ligne, avec une baisse constatée de presque 200 millions d'euros. Les recettes fiscales en provenance des établissements hippiques passeront de 726 millions d'euros à 532 millions d'euros, soit un recul de 27% de l'activité.

<http://www.casino-platinum.com>

## Jeux d'argent en ligne. Davantage de joueurs accros ?

5 juin 2010 à 10h20

**Cliquer et re cliquer sur internet dans son salon pour "se refaire" au poker, au risque d'y laisser sa chemise et sa santé mentale: des spécialistes craignent que la légalisation des jeux d'argent en ligne n'entraîne une flambée de l'addiction en France alors que les jeux d'argent en ligne viennent d'y recevoir un feu vert.**

Selon des études anglaises, "le support internet en lui-même paraît comporter un risque addictif", explique le psychiatre Jean-Luc Vénisse, à l'initiative du Centre de référence sur le jeu excessif (CRJE) basé à Nantes. Le médecin salue l'objectif de régulation de la loi alors que les sites illégaux pullulent. Mais, selon lui, la publicité peut "participer à augmenter le nombre de joueurs et le nombre de joueurs en difficulté".

Les joueurs pathologiques sont estimés pour l'instant, par extrapolation car il n'y a pas de statistique, aux alentours de 600.000. La plupart du temps, ce sont des hommes, même si les machines à sous et les jeux à gratter ont ces dernières années séduit les femmes.

### A peine 10% de ces accros du jeu ont recours à des soins

Un gain "bousculant" au départ, la répétition d'une pratique, puis l'illusion du contrôle du hasard, le temps passé, les mensonges, les subterfuges pour trouver de l'argent... tous racontent la même perte de contrôle. Pour certains, jusqu'au drame.

Après la mort de son mari, Nathalie, 56 ans, secrétaire se met à jouer aux machines à sous. "C'était irrésistible, j'y pensais toute la journée au bureau", raconte celle qui allait alors tous les jours au casino. "L'idée première, c'est qu'on va se refaire. Si on perd, on se dit: *demain, on va se refaire*", explique-t-elle.

### Comme l'alcool

Cela dure plusieurs mois, elle puise dans son épargne, puis consulte à Nantes. "C'est comme l'alcool, il faut en parler", dit-elle.

De 2005 à 2008, la proportion de joueurs en ligne contactant l'association "SOS Joueurs" est passée de 4 à 28%, explique Armelle Achour, secrétaire générale de l'association et psychologue. La moitié d'entre eux jouent au poker sur des sites illégaux.

### Jeunes et aisés

La population captée par le jeu en ligne est "plus jeune", avec un "profil de CSP+ (classes sociales favorisées) pour le poker". Mme Achour évoque "la captation par l'écran" déjà problématique pour les machines à sous.

Pour le Pr Vénisse, "le comportement addictif est une rencontre entre le jeu et une fragilité" creusée par des événements "pas toujours digérés" ou des "troubles de l'humeur, de troubles anxieux". Mais, souligne-t-il, l'environnement compte aussi.

### Internet, toujours disponible

Sur internet, "l'anonymat, l'accessibilité immédiate, le confort vont pouvoir être à l'origine d'un accrochage plus important", notamment chez les jeunes hommes.

Tout au long de l'élaboration de la loi sur les jeux en ligne, SOS Joueurs a milité, entre autres, pour l'interdiction de la publicité sur le crédit à la consommation sur les futurs sites de jeux. Favorable à la légalisation, Mme Achour estime que la loi a prévu des garde-fous importants.

### **Le danger des bonus d'entrée**

Mais les cliniciens n'ont pas toujours été entendus. Ainsi, le Pr Vénisse s'insurge contre l'autorisation des bonus d'entrée, qui offrent de l'argent pour commencer à jouer. C'est "choquant" et "risqué", estime-t-il.

Le médecin est persuadé que le CRJE, financé aux deux tiers par la Française des Jeux, va connaître un "surcroît d'activité". Il réclame des moyens publics, notamment pour faire fonctionner le site d'information et d'assistance en ligne ([www.aide-infojeu.fr](http://www.aide-infojeu.fr)) récemment mis en place.

D'autant que, selon lui, la France est très en retard dans le domaine de la dépendance aux jeux, notamment au niveau de la recherche.

<http://www.letelegramme.com>

## Lucien Barrière mise sur l'étranger pour contourner la crise des casinos en France

Le Monde | 16.09.10 | 14h13

Cette décision découle de la décision du groupe Accor, engagé "dans un recentrage sur l'hôtellerie, son coeur de métier", de céder sa participation de 49 %. La fixation du prix de l'offre est prévue le 30 septembre ; les premières transactions auront lieu le 1<sup>er</sup> octobre. La fourchette indicative a été fixée entre 16,10 et 19,60 euros par action pour une valorisation comprise entre 575 et 702 millions d'euros.

"C'était le bon moment", assure M. Desseigne, qui évoque le regain d'activité des palaces et des signes de reprise perceptibles dans l'activité des casinos. Selon lui, "cette introduction en Bourse va apporter au groupe plus de visibilité et donc de notoriété, en particulier à l'étranger".

Le chiffre d'affaires du groupe Lucien Barrière (1 milliard d'euros) se partage entre l'hôtellerie de luxe - le Fouquet's à Paris ou le Normandy à Deauville (Calvados) - et, pour l'essentiel, les casinos - Nice, Deauville, La Baule (Loire-Atlantique, Saint-Raphaël (Var), Montreux (Suisse)... La société veut rééquilibrer son activité, trop centrée sur la France et la Suisse.

Hormis de récents investissements hôteliers au Maroc ou une salle de jeux au Caire, le groupe manque d'implantations hors de l'Hexagone. "Nous comptons développer de nouveaux projets, notamment en Asie et au Moyen-Orient", assure M. Desseigne.

La crise des casinos français impose au groupe Barrière de trouver de nouveaux relais de croissance hors des activités traditionnelles. Au cours des trois dernières années, les 197 casinos français ont vu leur chiffre d'affaires fondre d'environ 20 %. Si les établissements Lucien Barrière (plus de 90 % du chiffre d'affaires annuel du groupe) ont mieux résisté que la moyenne du secteur, les casinos ont souffert de la dégradation de l'environnement économique. Aussi, "il a fallu s'adapter à l'instauration du contrôle d'identité à l'entrée des salles de jeu et à l'interdiction de fumer à l'intérieur de nos établissements, qui ont déstabilisé une grande partie de la clientèle", insiste M. Desseigne.

Le groupe Lucien Barrière prévoit de figurer parmi les principaux intervenants des nouveaux supports de jeu. Vendredi 17 septembre, il lancera une plate-forme de poker en ligne en partenariat avec la Française des jeux. Lucien Barrière qui dispose d'une base de données de 120 000 clients et "d'un vivier de près de 50 000 clients" habitués de ses salles espère "devenir un acteur de référence du poker en ligne" et vise une part de marché de quelque 30 % à l'horizon 2015.

"Ce groupe est une petite pépite française qui peut grandir", assure son PDG. Lors de l'introduction en Bourse, la famille Barrière-Desseigne a prévu de porter de 51 % à 53 % sa participation dans le capital.

**Jean-Michel Normand**

<http://www.lemonde.fr>



09/07/2010

## «La migration vers l'offre légalisée de paris en ligne fonctionne»

### Interview

Jean-François Vilotte, président de l'autorité du jeu sur Internet, dresse un premier bilan, un mois après l'entrée en vigueur de la loi autorisant les paris sportifs :

Par **CHRISTOPHE ALIX**

Ancien directeur de cabinet de Jean-François Lamour au ministère des Sports, ex-directeur général de la Fédération française de tennis, le haut fonctionnaire Jean-François Vilotte est le président de l'Arjel, la toute nouvelle Autorité de régulation du jeu en ligne. Presque un mois après l'ouverture officielle des paris en ligne à la concurrence et à quelques heures de la clôture de la Coupe du monde de football en Afrique du Sud, il dresse pour *Libération* un premier bilan.

#### *Quels enseignements tirez-vous de ces premières semaines de libéralisation du marché ?*

Le principal enjeu, on l'a dit et répété, était de faire basculer une offre de paris en ligne essentiellement non contrôlée vers un nouveau dispositif sécurisé et régulé. Ce que je peux vous dire, c'est que quatre semaines après l'ouverture, le montant des mises représentait plus de 80 millions d'euros avec environ 1 million de comptes enregistrés auprès des opérateurs agréés. Un chiffre conforme à nos prévisions.

#### *Et donc, qu'est-ce que cela signifie ?*

Si l'on considère l'activité «légale» de paris sportifs en ligne en 2009, le chiffre était de 50 millions d'euros en France. 50 millions de mises réalisées sur l'unique site autorisé avant le 13 juin c'est-à-dire celui de la Française des jeux, alors même que l'on peut estimer que ce montant ne représentait que 5% des mises réelles en France, soit environ 1 milliard d'euros pour les paris sportifs. En moins d'un mois, nous avons ramené dans la légalité plus que ce qui a été parié en un an sur le seul site officiellement autorisé dans l'ancien système ! Nous y voyons la preuve que la migration vers l'offre légalisée fonctionne, qu'elle est bien entamée.

#### *En même temps, ce n'est pas l'explosion attendue et parfois redoutée par certains ?*

Non et je crois que cela correspond bien à l'esprit de la loi qui était de rechercher un point d'équilibre par une régulation qualitative du jeu et non plus quantitative. Autrement dit, il ne s'agit pas de pousser les Français à se mettre à jouer sur le Net. Le but est que l'on joue mieux en ligne, pas que l'on joue plus et, de ce point de vue, l'effet inflationniste provoqué par l'afflux d'offre légalisée et largement médiatisée n'a pas eu lieu dans les paris sportifs.

#### *L'autre indicateur clé, c'est le fameux taux de retour au joueur (le taux maximal de redistribution des mises), plafonné à 85% et qui a un effet potentiel sur l'addiction. L'avez-vous mesuré ?*

D'après les premiers éléments dont nous disposons, il se situe à ce jour entre 69% et 83%. Cela signifie qu'aucun site n'a mené de politique commerciale particulièrement agressive en proposant des cotes très attractives pour recruter plus de joueurs.

#### *La fiscalité est-elle viable pour des sites qui pour la plupart ne payaient pas un euro d'impôt en France avant l'ouverture du marché ?*

Elle n'est pas confiscatoire comme le critiquent certains, mais il est certain que les règles ont été pensées de manière à ce que les nouveaux opérateurs agréés ne puissent pas faire n'importe quoi. Le taux d'imposition global, autour de 10%, rend de toute manière difficile la rétribution du joueur au-delà de 85%. Ce n'est pas seulement une question de recettes fiscales qui globalement devraient rester stables pour l'Etat, cela permet de lutter contre l'addiction et de protéger l'éthique sportive.

*Dans le cas du poker, certains se plaignent que les Français ne puissent pas rencontrer de joueurs étrangers inscrits en .com sur les tables virtuelles et affirment que cela va inciter au contournement de la loi...*

Le marché du poker n'est ouvert que depuis huit jours. On ne peut pas avoir la moitié de la table non contrôlée et «dans l'ombre» du point de vue du régulateur. Cette mesure est donc nécessaire pour assurer la protection du joueur enregistré en .fr. Maintenant, si l'on parvenait à aller vers des standards de régulation harmonisés, rien n'interdit de penser que cette disposition puisse évoluer lors de la clause de revoyure de la loi prévue dans dix-huit mois.

Propos recueillis par Christophe Alix

<http://www.liberation.fr>

29/06/2010

## Poker: «le jeu en ligne entraîne plus de dépendance potentielle»

Par Cordélia Bonal



Après 471 ans de monopole de l'Etat, la France a ouvert mardi son marché des jeux d'argent et de hasard en ligne. (© AFP Leon Neal)

Ça y est, les joueurs de poker en ligne peuvent miser en toute légalité. Trois semaines après l'ouverture effective du marché français aux paris sportifs et hippiques, le décret autorisant les «jeux de cercle» en ligne, comprendre le poker, est paru au *Journal officiel* ce mercredi.

L'Autorité de régulation des jeux en ligne (Arjel) a déjà délivré onze licences à des opérateurs français et étrangers pour ce très juteux marché: une première vague le 8 juin (Betclie, Bwin, Everestpoker, PMU, Sajoo, Eurosportbet et Winamax – le site de Patrick Bruel, lire ici); une seconde vague le 25 juin (Pokerstars, Partypoker, Chilipoker, Partouche).

Aucune étude ne permet encore de savoir combien de joueurs sont dépendants en France, mais des travaux réalisés en Amérique du Nord donnent un pourcentage de «joueurs problématiques» compris entre 0,4 et 3,4 % de la population. Par extrapolation, il y aurait en France entre 600.000 et 1.800.000 joueurs problématiques ou pathologiques.

Selon Francis Merlin, spécialiste de jeux en ligne, le nombre potentiel des joueurs de poker en ligne régulier pourrait s'élever à 1,5 million pour un chiffre d'affaires de 300 millions d'euros en 2010 et de 500 millions d'euros en 2011. Et autant de joueurs dépendants en puissance, avec des effets souvent dévastateurs pour eux-mêmes et leur entourage? Pas forcément, pour le **Pr. Jean-Luc Vénisse**, qui dirige le Pôle universitaire d'addictologie et psychiatrie du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Nantes et est à l'initiative du Centre de référence sur le jeu excessif (CRJE) né en 2008, centre à la fois de recherches et de prévention.

### Y a-t-il une spécificité du poker dans la dépendance aux jeux en ligne?

En ligne ou traditionnel, «en dur» comme on dit, le poker a ceci de particulier qu'il s'agit d'un jeu mixte: une part de hasard, une part de stratégie. D'où l'idée qu'en s'entraînant, on deviendra meilleur. Cette mixité contribue à l'addiction de certains joueurs qui, en finissant par penser que c'est un jeu de stratégie pure, sont dans l'illusion d'un contrôle total du hasard.

### Quand bascule-t-on du jeu comme pratique sociale à la dépendance et la pathologie ?

Quand on joue plus longtemps et plus d'argent qu'on ne l'avait prévu, quand on en vient à mentir à son entourage, à rechercher de l'argent pas tous les moyens, à accumuler les crédits revolving. Quand on est dans le «chasing», c'est-à-dire dans la certitude qu'en continuant à jouer on va se refaire. Mais avant d'en arriver à la dépendance, il y a plusieurs stades.

### Quel est le profil des joueurs dépendants au poker?

Ce sont surtout des hommes, plutôt jeunes, plutôt cadres, à la différence des jeux de pur hasard comme le Loto. Et ce sont des sujets fragiles: on est plus ou moins vulnérable à l'addiction. La dépendance au jeu se caractérise par des capacités d'autorégulations limitées. On parle de troubles du processus attentionnel, c'est-à-dire que les sujets négligent certains signaux. Et d'autorégulation volontaire: les joueurs ont du mal à intégrer les expériences passées dans la prise de décision.

### Ne crée-t-on pas de très nombreux dépendants en puissance en légalisant le poker en ligne?

Si la question est de savoir si une offre plus accessible va entraîner plus de gens vers le jeu, c'est probable. Ces gens vont-ils tomber dans l'engrenage? On sait, notamment grâce à une étude anglaise menée par une équipe de l'université de Nottingham, que le taux de prévalence du jeu problématique est plus important dans le jeu en ligne: le jeu en ligne entraîne plus de dépendance potentielle. Cela s'explique facilement: derrière son écran on est dans l'anonymat, le confort, l'absence de limites temporelles, parfois la consommation associée comme l'alcool. Et on est dans l'immédiateté de la réaction. On le constate en consultation: pendant longtemps nous avons reçu davantage de joueurs «en dur» que de joueurs en ligne, depuis la fin de l'année dernière ça s'est équilibré.

Cela étant dit, les jeux en ligne existent déjà de manière illégale depuis longtemps. Il y avait une nécessité à réguler cette offre sauvage. D'un point de vue commercial mais aussi sur le plan de ce que l'on pourrait appeler la prévention du consommateur, puisque la régulation va permettre la diffusion de messages de prévention et d'instaurer des garde-fous [le décret prévoit notamment qu'un joueur ne puisse miser s'il est débiteur, qu'il voit permanence depuis combien de temps il joue et combien il a perdu, et qu'il puisse s'auto-exclure, ndlr]. Si le dispositif est bien évalué, on peut limiter les risques. Un point cependant aurait de mon point de vue dû être reconsidéré, c'est le fait pour les sites de pouvoir proposer des bonus d'entrée [une mise «cadeau de bienvenue» en guise d'appât, ndlr].

<http://www.liberation.fr>

## L'Hexagone pris par le démon du jeu

10/01/10 à 18h58

**En 2009, les Français ont misé quotidiennement 59,1 millions d'euros. Un record ! Une manne pour les caisses de la Française des jeux (FDJ), du PMU et des casinos.**

En sept ans, les dépenses quotidiennes des Français aux jeux d'argent sont passées de 47,5 à 59,1 millions d'euros, l'équivalent du prix d'un Airbus A320. L'an dernier, malgré la crise économique, les trois opérateurs ont enregistré une recette de 21,6 milliards d'euros : 9,997 pour la FDJ (+ 8,6 %), 9,303 pour le PMU (+ 0,4 %) et 2,3 milliards de produit brut des jeux (PBJ, différence entre mises et gains) pour les casinos (- 9 %).

Et la réalité est sans doute encore plus impressionnante : ces sommes ne prennent pas en compte les sommes laissées par les joueurs dans les machines à sous et redistribuées aux gagnants, et les mises illégales par Internet.

### « Une forme de spéculation »

À la veille de l'ouverture du marché français des paris sportifs et hippiques et du poker en ligne prévue en juin 2010, les sociologues confirment cette tendance, liée à la mauvaise conjoncture économique. « Quand la crise est trop dure, il ne reste plus que le rêve que l'on peut acheter contre les quelques euros d'un ticket de Loto », commente la sociologue Monique Pinçon-Charlot, qui publie prochainement *Les Millionnaires du Loto, rêve et réalité* (Payot).

« Avec le jeu, une vie de misère peut ainsi basculer du jour au lendemain dans une vie sans contrainte », ajoute cette sociologue, rappelant par exemple les 60 millions d'euros gagnés fin décembre par une famille du Doubs qui avait joué un ticket d'Euro Millions à... 2 euros.

« La crise a modifié le rapport des Français face à l'argent », relève pour sa part le directeur de l'Institut Médiascopie, Denis Muzet. « Le jeu est devenu une forme de spéculation pour les petites gens. » Les Français, poursuit-il, « ont besoin de se faire plaisir et recherchent sans doute à se consoler de leurs difficultés même avec des petits gains ». Une allusion à la Française des jeux (FDJ) qui dit avoir distribué 800 millions de lots (de 1 euro à 100 millions d'euros) en 2009.

### « Jeu responsable et raisonnable »

Les joueurs sont également attirés par les jeux « simples, bien identifiés, rassurants », comme ceux de la FDJ ou du PMU, « d'autant plus qu'il y a derrière ces enseignes la puissance tutélaire rassurante de l'Etat ».

Quant à Jean-Pierre Martignoni, sociologue spécialisé des jeux, tout en saluant la « performance » de la FDJ qui a accru son chiffre d'affaires de 8,6 % « malgré la crise », il dénonce le « double langage de la FDJ qui met en avant depuis deux ans un jeu responsable et raisonnable et qui dans le même temps multiplie les publicités ».

## **Le marché du jeu en France**

### **Française des jeux**

- \* Chiffre d'affaires : 9,9 milliards d'euros, en hausse de 8,6 % par rapport à 2008 (9,2). Dont : Jeux de loterie (Loto, Euro Millions, Rapido, Millionnaire...), 9,214 ; Paris sportifs (dont Internet) : 783.
- \* 36.600 points de ventes.
- \* 28,2 millions de joueurs, dont 8,4 millions de joueurs réguliers.
- \* 800 millions de lots payés de 1 euro à 100 millions d'euros.
- \* 113 nouveaux millionnaires (joueurs ayant gagné au moins 1 million d'euros).
- \* Record absolu des gains à un jeu d'argent en France : 100 millions d'euros, lors du tirage du 18 septembre de l'Euro Millions, pour un groupe de 15 copains dans les Bouches-du-Rhône.

### **Pari mutuel urbain**

- \* Chiffre d'affaires : 9,3 milliards, en hausse de 0,4 % par rapport à 2009 (9,2), dont 660 millions d'euros pour les paris hippiques en ligne.
- \* 10.400 points de vente.
- \* 60 hippodromes où sont disputées des courses du PMU.
- \* Record des gains au Quinté+ : 6,4 millions d'euros à Enghien.

### **Casinos**

- \* Les casinos ne publient jamais de chiffre d'affaires mais le produit brut des jeux (PBJ, différence entre mises et gains). Pour la période du 1er novembre 2008 au 31 octobre 2009, le PBJ s'établit à 2,3 milliards, en baisse de 9 % par rapport à l'exercice précédent (2,5).
- \* 197 casinos et 22.000 machines à sous.
- \* Gain record sur une machine à sous : 3.125.471 euros en août à Lyon.

<http://www.francesoir.fr>

Le 2 novembre 2010

## Jeux d'argent et de paris en ligne : comment protéger les enfants ?



A l'occasion de grands événements comme la Coupe du monde de foot, certains jeunes risquent d'être tentés par les nouveaux sites légaux de paris en ligne. Une promotion massive dans les médias et sur Internet ne va pas les aider à résister ! Olivier Gérard, de l'UNAF, invite les parents à la plus grande vigilance.

### Les mineurs sont-ils protégés des jeux d'argent et de paris en ligne ?

**Olivier Gérard** : La loi interdit l'accès à ces jeux aux mineurs. Sur les sites légaux, l'ouverture d'un compte obéit à des **règles strictes**. Après une pré-adhésion en ligne, le joueur devra communiquer à l'opérateur, pour confirmer son inscription, une photocopie d'une **pièce d'identité**, et les coordonnées du compte bancaire qui pourra être utilisé pour abonder son compte et sur lequel seront versés les gains éventuels. **Ce dispositif est compliqué à détourner.**

### Est-ce différent sur les sites illégaux ?

**O. G.** : Il existe une **multitude de sites totalement illégaux** et qui ont vocation à le rester. Sur ces sites, **tout peut arriver** ! Utilisation frauduleuse des coordonnées bancaires, non-vérification de l'âge, absence de reversement des gains, risque de **mauvaises rencontres**...

Pour ne pas prendre de risques, le plus sûr est de consulter la **liste des sites agréés** sur le site de l'ARJEL (**Autorité de régulation des jeux en ligne**).

### Les parents peuvent-ils bloquer l'accès à ces jeux ?

**O. G.** : Un **logiciel de contrôle parental** permet de bloquer les sites de "jeux d'argent". C'est l'occasion d'en installer un, si ce n'est pas encore le cas, même si l'efficacité n'est jamais garantie à 100 %. Et n'oublions pas que beaucoup de jeunes se connectent maintenant à **Internet via leur téléphone portable** !

### Quelle est votre plus grande crainte avec le développement des jeux en ligne ?

**O. G.** : Notre **inquiétude** aujourd'hui porte moins sur les mineurs, plutôt bien protégés, que sur les **18-25 ans**. Beaucoup de jeunes risquent de dépenser des **sommes importantes** dans ces jeux sans que les parents puissent leur en interdire l'accès. C'est un **âge où l'on est vulnérable**, et peu ouverts aux conseils de sagesse.

**Pour protéger leurs enfants** quel que soit leur âge, les parents doivent être très attentifs, **dialoguer** sur ce sujet, mettre en avant le caractère mercantile de ces sites et les **risques de perdre beaucoup**... Si un jeune est tenté par un pari (pour la **Coupe du monde de Foot**, par exemple) pourquoi ne pas lui proposer de gérer les paris (cagnotte mensuelle, sélection de sites) avec lui, afin de garder la main sur cette pratique.

Le 12 juin 2010 Olivier Gérard, coordonnateur du pôle média-TIC de l'Unaf - Propos recueillis par Anne Marie Le Gall

<http://www.vosquestionsdeparents.fr/dossier/683/paris-jeux-dargent-en-ligne-comment-protoger-les-enfants>

## La folie des jeux d'argent



<http://vidberg.blog.lemonde.fr>